

**Professionnalisation
des référents mobilité
européenne/internationale
dans les organismes de
formation par apprentissage**

MOBLT

Un dispositif porté par Euro App Mobility



Cofinancé par
l'Union européenne

En 2020,

Sous l'égide et l'impulsion de l'Agence Erasmus+ France Education Formation, une dizaine d'acteurs de l'alternance, engagés pour la mobilité des apprentis en Europe, avaient créé le Programme de Professionnalisation des Référents Mobilités des Organismes de Formation par Apprentissage. Après 2 années fructueuses de déploiement mutualisé inter-réseaux, le dispositif est rebaptisé MOBLT et est dorénavant coordonné par Euro App Mobility en collaboration étroite avec les concepteurs originaux du dispositif.

OBJECTIF

Un parcours de professionnalisation modulaire visant à développer les compétences du personnel des organismes de formation par apprentissage qui assure tout ou partie des tâches liées à la fonction de référent mobilité européenne/international



Un parcours à la carte pour LES REFÉRENTS MOBILITÉ

COMMENT

- **60h de contenu pédagogique** soigneusement élaboré ;
- Conçu pour répondre aux besoins des participants en combinant **des séances en présentiel et en distanciel** ;
- Des **contenus accessibles en ligne** via la plateforme e-learning d'EAM ;
- Des **modalités d'apprentissage interactives et variées** (Cours, ateliers, vidéos, exercices de mise en situation, quiz, etc.) ;
- Possibilité de **suivre tout ou partie des modules** selon l'expérience dans la fonction et les besoins de professionnalisation.
- Valorisation des acquis par **l'obtention d'Open Badges** endossés par les principales branches professionnelles et l'Agence Erasmus+ France Education Formation



POURQUOI

- > **Comprendre le cadre législatif et juridique** qui encadre la mobilité internationale des alternants, ses récentes évolutions et les outils permettant de mettre en place une veille réglementaire ;
- > **Appréhender les étapes et outils de gestion** d'un projet de mobilité internationale ;
- > **Faire émerger une communauté de référents mobilité**, chargés de mener des projets de qualité concourant au développement des compétences professionnelles et transversales des apprentis ;
- > **Contribuer à la reconnaissance et la valorisation de la fonction** de référent mobilité européenne et internationale dans les CFA ;
- > **Connaitre les opportunités offertes par le programme Erasmus+ 2021-2027** pour financer les périodes de formation professionnelle des apprentis à l'étranger ainsi que des mobilités de personnels et de maîtres d'apprentissage.



5 compétences articulées autour de 9 modules

COMPÉTENCE 1 Organiser et gérer un projet de mobilité européenne/internationale

Module 1 : Elaborer un projet de mobilité

Module 2 : Mettre en œuvre un projet de mobilité

COMPÉTENCE 2 Appliquer les cadres réglementaires de la mobilité européenne/internationale

Module 3 : Agir dans un cadre réglementaire approprié

COMPÉTENCE 3 Echanger dans une langue étrangère et dans un contexte interculturel

Module 4 : Communiquer en anglais dans le contexte d'un projet de mobilité

Module 5 : Communiquer efficacement avec les partenaires européens

COMPÉTENCE 4 Mettre en cohérence le projet de mobilité internationale avec le parcours de formation

Module 6 : Définir les modalités pédagogiques de la mobilité

Module 7 : Mobiliser les dispositifs adéquats de description, valorisation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage, en lien avec la mobilité

Module 8 : Les spécificités des mobilités dans l'enseignement supérieur

COMPÉTENCE 5 Communiquer et participer activement à la valorisation d'une action de mobilité européenne et internationale

Module 9 : Communiquer efficacement et contribuer à la mise en œuvre des actions de valorisation du projet de mobilité européenne ou internationale

Un dispositif porté par Euro App Mobility



Les partenaires membres du comité de pilotage



moblt@euroappmobility.eu



Cofinancé par
l'Union européenne



Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne. Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.